

Revue de presse

Sud Ouest & Charente Libre

Cognaçais: malaise chez les postiers, gros bazar dans la distribution du courrier  
Arrêts maladie, conditions de travail qui se «détériorent»: ça bout au centre de distribution de Cognac.  
En cause, la récente réorganisation du travail selon les postiers. Résultat: un gros bazar dans la distribution du courrier.



Les postiers dénoncent entre autres la refonte des tournées qui ne leur permet plus d'assurer un service de qualité.. PHOTO/Photo G. B.

"C'est tendu sur le site et un bordel inconcevable que je n'ai jamais vu en vingt-cinq ans de carrière. J'en ai connu pourtant des restructurations, mais là. Il y a urgence à répondre à la situation, sinon...", s'inquiète un postier.

Arrêts de travail qui s'additionnent, recours aux emplois précaires, malaise social, ça chauffe au centre de distribution de La Poste de Cognac. La réorganisation lancée le 17 février a du mal à passer sur une plateforme chargée d'assurer désormais le tri et la distribution sur les secteurs de Jarnac et Segonzac depuis la fermeture de ces deux centres.

Des fermetures liées au plan de rationalisation lancé par l'opérateur postal pour améliorer sa compétitivité face à la baisse du trafic courrier. Un plan inscrit dans le cadre d'une démarche «Elan» qui n'est autre que l'application du «Lean management», méthode d'organisation du travail de plus en plus décriée.

La conséquence «de ce foutoir», traduit un autre postier, se ressent évidemment sur le terrain. Pas de courrier à Gondeville bourg mercredi, assure Samuel qui s'est pourtant vu répondre par la plateforme de La Poste à Paris : «Si, si vous en avez eu ou sinon voyez avec votre centre de distribution de Cognac, un centre ... injoignable», peste-t-il.

Comme beaucoup d'autres usagers de cette petite commune située près de Jarnac, les derniers qu'il a reçus datent de «mardi, mais c'était du courrier du 26 et 27 février, soit 5 jours de retard ! Faut pas être pressé de lire son journal». Il ajoute:«Et c'est pire pour des amis du secteur dont un à qui on a perdu son Colissimo. Qu'on nous dise ce qui se passe au moins, c'est la moindre des choses».

«Une période de rodage»

La question revient en boucle chez des usagers de Saint-Preuil, Salles-d'Angles, Segonzac et dans bien d'autres communes où «de courrier, on n'en n'avait pas vu nous depuis une semaine pour avoir trois distributions hier, le comble», déplore une habitante de Mainxe.

À Bourg-Charente, également touchée par ces problèmes de distribution, le maire Jérôme Sourisseau a décidé de prendre les choses en main. Mercredi, il a fait voter par son conseil municipal une «motion» qui sera adressée à la direction de La Poste du site de Cognac.

Une direction qui a son explication aux problèmes rencontrés depuis le lancement de ce nouveau «plan de tri et de tournées des facteurs» qui comporte, en autres, la suppression de 18 tournées et la livraison du courrier l'après-midi sur certains secteurs.

«Nous étions dans une période de rodage qui a entraîné des erreurs possibles dans la livraison du courrier, mais ce n'est que passer. Avec l'ensemble des tournées repensées, nos équipes avaient besoin de s'y habituer», indique Claudie Labarde, la directrice de l'établissement. «Nous avons tout de même fait notre possible pour assurer à chaque fois une distribution le lendemain quand le courrier n'était pas livré le jour J».

Les retards de quatre à cinq jours évoqués par des usagers de Bourg-Charente et Gondeville? «Ils étaient liés à une situation exceptionnelle. La grippe a touché un agent sur ce secteur que nous n'avons pas pu remplacer à cause du week-end. On a pris des renforts pour y palier ensuite sauf qu'ils ne connaissaient pas la tournée, ce qui a créé quelques retards supplémentaires», explique-t-elle. Et de promettre: «Tout va rentrer dans l'ordre. Le courrier sera livré désormais en temps et en heure, j'ai confiance dans les équipes.»

«La grippe a bon dos»

À travers les confessions de certains de ses agents, la partie ne semble pas gagnée néanmoins tant le malaise semble profond dans les rangs. «Voir des gens avec quinze à vingt ans d'expérience craquer et pleurer parce qu'ils n'y arrivent plus aujourd'hui, ça fait mal au cœur, confie une postière. On nous a mis en place des tournées à effectuer en moyenne en trois heures et demie à quatre heures, alors que ce n'est parfois pas possible. Résultat, on fait des heures supplémentaires gratis pour assurer le service ou on ramène le courrier au centre. C'est triste.»

Un de ses collègues : «Le trafic du courrier a baissé, certes, mais avec cette refonte des tournées on arrive aujourd'hui à des aberrations avec certains postiers contraints d'avaloir 110 km par jour. Pour la santé et la qualité de service on repassera, c'est désolant».

Une situation inquiétante «qui ne va pas s'arranger», assure un autre. «On en est à une dizaine d'arrêts de travail sur le site, d'autres risquent de suivre, et pas pour la grippe qui a bon dos», souligne-t-il. Les conséquences, ce sont déjà des cadres supérieurs qui en sont à assurer le tri le matin, c'est dire, et un recours aux précaires qui ne va pas arranger la distribution du courrier».

De quoi alarmer Véronique Lavergne, la responsable de la CGT FAPT La Poste qui fustige «cette rationalisation, une atteinte aux conditions de travail.» Elle sera sur place ce jeudi pour juger d'une situation qui pourrait bien déboucher à terme sur de possibles actions.



■ CHÂTEAUBERNARD

## Le Cidvat entérine sa première assemblée générale

**L**e Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) - créé en 2013 - a tenu sa première assemblée générale à Châteaubernard hier après-midi. Plus d'une vingtaine de personnes était présente.

«Lors de la première réunion de l'association nous étions quatre, on a beaucoup piétiné au démarrage», rappelle Jean-Claude Ouvrard, vice-président, satisfait du chemin parcouru. Le trésorier Jean-Luc Meunier a dressé un bilan financier positif de l'année écoulée. Avec un peu plus de 9 000€ de dépenses pour 10 000€ de recettes, l'association est dans le vert. «Les dons collectés représentent plus de 8 000€ de notre budget. Cette affluence est aussi inattendue qu'appréciée», se félicite le trésorier. Le surplus sera investi dans du maté-

riel informatique, dans des sessions de formation et servira à rembourser les déplacements des bénévoles pour des audiences.

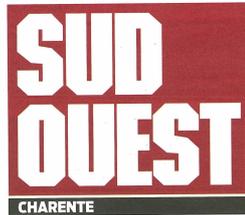
Anne-Marie Saivres, présidente historique du Cidvat, a conclu l'assemblée sur un discours chargé d'émotion. Elle a encouragé les victimes de l'amiante et des maladies du travail à les rejoindre dans leur lutte. «Celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu». Le bureau a été réélu à l'unanimité. Gisèle Allard, responsable de la sécurité au travail sur la base aérienne 709 de Châteaubernard, rejoint l'équipe en tant que secrétaire. Muriel Levilain, spécialisée dans le fonds d'indemnisation Fiva, et maître Patrice Moehring, avocat, ont conclu l'assemblée en rappelant divers points de droit.

Contact Cidvat: 05 45 81 20 91 ou 06 13 30 61 06.



Une vingtaine de personnes a assisté à la première assemblée du Cidvat. Photo J. K.

### Par ici les sorties



JEUDI 5 MARS 2015  
 WWW.SUDOUEST.FR

Les plus de « Sud Ouest »

5

# Les élections départementales

Les 22 et 29 mars, les électeurs sont appelés à un vote hors-normes. C'est la première fois qu'ils vont renouveler tous leurs représentants départementaux à la fois. C'est aussi la première fois qu'ils vont élire des «binômes paritaires», un homme et une femme pour chaque canton (ces cantons étant eux-mêmes totalement redessinés pour l'occasion). Des représentants appelés à gérer des départements dont on ne sait pas précisément à l'heure qu'il est quelles seront les compétences ... alors que se dessine un raz de marée au profit de l'UMP mais aussi du Front National.

**Le mode de scrutin**  
 Nouveau scrutin « binominal paritaire »

Les candidats se présentent par binôme dans le canton : un homme et une femme.

**NOUVEAU**  
 Les conseillers départementaux (ex-généraux) sont pour la 1<sup>re</sup> fois élus tous en même temps.

**NOUVEAU**  
 C'est la 1<sup>re</sup> fois que les électeurs voteront pour un binôme. Pour s'adapter à cette règle, le nombre de cantons a été divisé par deux.

**1<sup>er</sup> tour**  
 MAJORITÉ ABSOLUE?

**2<sup>nd</sup> tour**

Les deux binômes en tête peuvent se maintenir. Les binômes suivants participent au 2<sup>nd</sup> tour s'ils ont recueilli un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

12,5 %

**Vers un fort coup de vent à droite**

Couleur actuelle des conseils généraux (après les élections de 2011)  
 Gauche Droite

**Les conseils généraux qui pourraient basculer lors des élections des 22 et 29 mars**

Les électeurs parisiens et ceux du Grand Lyon ne voteront pas aux élections départementales. Ceux de Paris ne l'ont jamais fait depuis que la ville est un département, les conseillers municipaux servant de conseillers départementaux. Ceux du Grand Lyon ne le feront pas car, depuis début 2015, ils ne font plus partie du département du Rhône et leur intercommunalité fait désormais fonction de conseil départemental.

Le binôme arrivé

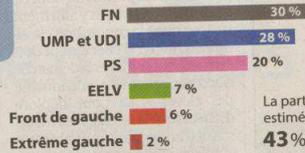
### Les bascules possibles

- ➔ À droite
- ➔ À l'extrême-droite



### Sondage : le FN en tête

Intentions de vote, en % des suffrages exprimés



La participation estimée  
**43 %**

Source : sondage Ifop pour Le Figaro réalisé du 19 au 20 février auprès de 918 personnes

Le binôme arrivé en tête siègera au conseil départemental avec les autres binômes élus dans le département.

### Quelles compétences ?

Ces élections se déroulent alors que le statut des départements est encore loin d'être fixé. Les sénateurs ont déjà fortement modifié la loi de « nouvelle organisation territoriale de la République », remettant en question le principe de la réforme qui était de distribuer une partie des compétences départementales aux régions et aux intercommunalités, les deux échelons destinés à être renforcés. De même, la « suppression des départements », prévue pour le début des années 2020 par François Hollande lorsqu'il a lancé sa réforme territoriale l'an dernier, ne semble plus à l'ordre du jour : la survie des départements « ruraux » (sans grande agglomération) a d'abord été garantie avant que le flou s'installe sur les autres.

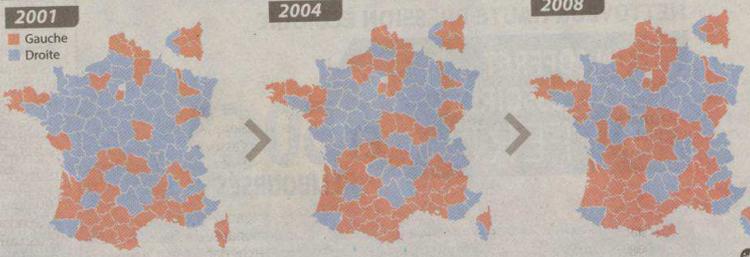
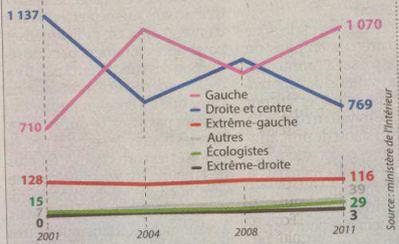


**NOUVEAU**

Le conseil général a changé de nom : il devient le conseil départemental.

### Les résultats depuis 2001

En nombre de sièges obtenus



## La semaine de travail des profs remise en cause

**ÉDUCATION** La Cour des comptes préconise une individualisation de l'accompagnement des élèves

La Cour des comptes vient de remettre le couvert sur le temps de travail des enseignants dans un rapport rendu public hier. Si les magistrats déplorent dans ce texte « l'absence de lisibilité » du ministère de l'Éducation et des « revirements incessants » qui conduisent « à supprimer des dispositifs au bout de quelques années », ils y affirment surtout que « la conception classique du métier d'enseignant doit évoluer pour englober la démarche d'accompagnement individualisé des élèves ». La Cour déplore d'ailleurs que la récente réforme du statut d'enseignant, qui va bientôt entrer en application, n'inscrive pas de façon claire « le suivi individualisé dans les obligations de service », ce qui passerait, pour le second degré, par un changement du temps de travail des enseignants.

### Annualisation

Il s'agirait d'en finir avec la logique hebdomadaire des emplois du temps pour passer à l'annualisation, avec la tradition de l'apprentissage par discipline, et surtout d'accentuer le travail en équipe. Le tout nouveau statut de prof, arraché après d'âpres négociations syndicales, ne va effectivement pas si loin. Il confirme simplement les temps de service actuels (18 heures de cours par semaine pour les certifiés) tout en reconnaissant l'exis-



**Il est peu probable que la ministre Najat Vallaud-Belkacem relance ce sujet.** AFP

tence d'autres facettes du métier et le fait qu'il ne se limite pas aux seules heures de cours.

Le responsable aquitain du Snes (principal syndicat du secondaire), Jean-Pascal Méral, analyse ainsi ce rapport : « La question, c'est comment prendre en charge davantage d'élèves sans augmenter le nombre d'enseignants. Or, individualiser passe nécessairement par une réduction des effectifs en classe. Il y a toujours derrière ces propositions l'idée que les enseignants ne travaillent pas assez, ce qui est faux. Avec les heures de cours, la préparation et les corrections, c'est plus de 35 heures par semaine. Nous ne sommes pas opposés à une évolution du métier d'enseignant. Mais à ce moment-là, il faut tout mettre sur la table. »

## DSS Packaging investit à Cognac

Le groupe DSSmith a injecté 14 millions d'euros dans la rénovation de sa cartonnerie de Châteaubernard, près de Cognac. Autonome commercialement, DSS Packaging Sud-Ouest produit 300 millions d'emballages pour les biens de consommation, pour la zone du Grand Sud-Ouest. Ce chantier, étalé de 2012 à 2016, lui permettra d'accroître sa capacité de production de 30 %, tout en améliorant considérablement les conditions de sécurité et d'hygiène. Au passage, cela conforte l'ancrage local d'une usine qui emploie 220 salariés, pour un chiffre d'affaires de 55 millions.

Un retour breton

# Le Grand-Cognac recrute 200 ambassadeurs

**INITIATIVE** L'office de tourisme invite les habitants de la Communauté de communes à « distiller la destination Cognac » autour d'eux, auprès de leur famille et de leurs amis

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

C'est une première en Poitou-Charentes. L'office de tourisme de Cognac va recruter entre 150 et 200 ambassadeurs du territoire parmi les 34 338 habitants des 14 communes du Grand-Cognac. Ces bénévoles s'engageront à faire découvrir l'offre touristique locale auprès de leur famille et de leurs amis. En contrepartie, ils bénéficieront d'un statut particulier et profiteront de nombreuses réductions. L'initiative - originale - mérite quelques explications. Le point.

## Qui a eu l'idée de cette opération ?

« Tout est parti d'un constat. En Poitou-Charentes, environ 60% des touristes privilégient un hébergement non-marchand et séjournent chez les parents ou des amis. Ce sont ces parents et ces amis-là qui nous intéressent et qui pourraient devenir de vrais ambassadeurs, comme cela existe à Sète, à Béziers ou à Belfort, mais aussi à Nantes ou à Dunkerque. Là où la formule a été testée, cela marche, les résultats sont probants », répond Stéphanie Tonon, la directrice de l'office.

« L'idée est toute simple : impliquer la population dans la promotion de la destination Cognac et faire de ceux qui aiment leur ville et son vignoble de véritables prescripteurs », poursuit Chantal Nadeau, résidente de l'office de tourisme et par ailleurs maire de Gimeux. « Recruter des ambassadeurs, c'est renforcer et multiplier les messages positifs », dit-elle encore.

## Comment devient-on ambassadeur ?

L'office de tourisme vient d'éditer 2 000 prospectus et brochures disponibles dans les principaux lieux publics, notamment les mairies. On trouve un bulletin de pré-inscription à remplir avant de prendre rendez-vous avec Coline La Fontaine ou Stéphanie Tonon à l'office du tourisme (1). « L'entretien durera une



Chantal Nadeau, Coline La Fontaine et Stéphanie Tonon ont fait imprimer 2 000 tracts et prospectus pour faire connaître cette initiative unique en Poitou-Charentes. PHOTO OLIVIER SARAZIN

vingtaine de minutes. Le temps de faire connaissance, de bien expliquer le principe de l'opération, de détailler les engagements de l'ambassadeur, de lister les réductions offertes et de délivrer un « passeport » avec photo d'identité », explique Coline La Fontaine qui travaille depuis quatre bons mois sur ce projet.

Précisons que l'ambassadeur doit être majeur, résider dans l'une des 14 communes du Grand-Cognac et signer une charte.

## 3 Quels engagements à respecter ?

Pour bénéficier d'avantages personnels et d'offres privilégiées, l'ambassadeur doit respecter cinq engagements. Premièrement : « Être porteur et prescripteur d'une image positive de la destination Pays de cognac, valoriser ses atouts auprès de sa famille, de ses amis et de toutes autres relations. » Deuxièmement : « Se tenir informé des ressources et richesses du territoire en utilisant les documents et les outils

numériques mis à disposition par l'office de tourisme de Cognac. » Troisièmement : « Emmener au minimum 10 personnes (famille ou amis) dans l'année chez des partenaires de l'office de tourisme. » Quatrièmement : « Les titulaires d'un profil Facebook acceptent de rejoindre le groupe du « Club des ambassadeurs de Grand-Cognac » et y font part de leurs commentaires bienveillants et leurs expériences. » Cinquièmement : « Participer aux rencontres annuelles conviviales du Club des ambassadeurs de Grand-Cognac. »

## 4 Quelles réductions, quels avantages ?

L'office du tourisme a signé des conventions avec 33 partenaires. Impossible ici de détailler toutes les réductions et tous les avantages. Citons néanmoins quelques offres marquantes. Des maisons de négoce comme Camus, Courvoisier, Meukow ou Otard proposent une entrée gratuite à l'ambassadeur ac-

compagné d'au moins deux adultes payants. L'offre est similaire pour une promenade sur la gabarre « Dame-Jeanne », un parcours (six à 18 trous) au golf du cognac à Saint-Brice ou une balade nature au Jardin respectueux du château de L'Yeuse à Châteaubernard.

L'ambassadeur est également accueilli les bras ouverts dans les festivals et les lieux culturels : remise de 5 euros sur les billets et de 10 euros sur les passeports de Blues passions, une place offerte à la Fête du cognac du 23 au 25 juillet, un spectacle gratuit lors de la saison 2015-2016 du théâtre l'Avant-Scène...

« Pour l'heure, seuls les restaurateurs ont préféré rester en retrait. Ils vont regarder comment tout cela fonctionne et pourraient nous rejoindre plus tard », dit Stéphanie Tonon.

(1) Renseignements complémentaires auprès de l'office du tourisme, 16, rue du 14-Juillet, au 05 45 82 10 71 ou par mail à coline@tourisme-cognac.com.



José Lacour-Miron (à droite) et son association se réuniront mardi prochain aux Récollets. PHOTO P.M.

## Un coup d'éclat tardif

**VAUZELLES** Mieux-vivre à Cognac veut stopper le projet de centre aquatique

**PHILIPPE MÉNARD**

p.menard@sudouest.fr

L'enquête publique a été bouclée jeudi 23 février, les appels d'offres sont lancés. L'association Mieux-vivre à Cognac est pourtant bien décidée à empêcher le centre aquatique des Vauzelles de voir le jour. Ce sera le principal sujet de son assemblée générale, mardi à 19 heures, salle Fragonard, au couvent des Récollets.

Comme le rappelle son président, José Lacour-Miron, Mieux-vivre à Cognac est « une association circonstancielle », qui se réveille « quand il y a des problèmes ». Elle avait d'ailleurs vu le jour en 1991 pour s'opposer au projet de tracé de la déviation qui aurait fait passer la RN 141 au nord de Cognac. Elle avait participé au « lobbying » qui avait conduit à l'abandon de cette option.

Dans le cas des Vauzelles, pourquoi ce réveil est-il si tardif ? « Il y a une dose de naïveté de notre part,

stupide, nous pensions que le bon sens allait se réveiller. Je suis étonné de voir que les gens des campagnes environnantes n'ont pas réagi. Mais la Communauté de communes me fait penser à ce que disait Jules Renard de l'Académie française, « Ils sont là 40 qui ont de l'esprit comme quatre ». Quand M. Gourinchas l'ordonne, ils vont à l'eau tels des moutons de Panurge », attaque José Lacour-Miron qui a visiblement une piètre idée du président de Grand-Cognac.

### Les Finances dans le bain ?

Fustigeant « l'argent bêtement gaspillé », l'association demande que le processus soit suspendu et que l'on réétudie la réhabilitation de l'actuelle piscine, dans le parc François-I<sup>er</sup>. Pour faire pression sur Grand-Cognac, José Lacour-Miron entend faire jouer ses relations au ministère des Finances. « Étudions une sortie honorable. Le jour où il y aura une descente de l'Inspection des Finances, il faudra avancer les chiffres », prévient-il.

Il dénonce un manque de publicité autour de l'enquête publique, notamment dans les magazines communaux et intercommunaux, et souligne que la commis-

bouclé l'affaire. « J'ai été déposer nos critiques. Elle a l'intention de faire son travail. Elle n'a pas apprécié que les contrats soient lancés avant qu'elle ne dépose son rapport », assure le président de l'association.

L'argumentaire s'inscrit dans la lignée de celui du collectif de sauvegarde de la piscine d'été mené par François Hoog, présent hier à une réunion. Parmi leurs critiques, le terrain des Vauzelles, un ancien marécage, serait inadapté à une telle construction, la prévision d'affluence a été surdimensionnée, les activités annexes (hammam, sauna, etc.) feraient de la « concurrence déloyale », et il existe déjà un équipement ludique « à une demi-heure de route », à Jonzac (Charente-Maritime). Surtout, alors que la Ville de Cognac s'apprête à augmenter ses taux d'imposition, les adhérents ne comprennent pas pourquoi dans le même temps Grand-Cognac s'engage dans des dépenses jugées excessives.

On imagine déjà la réponse de Michel Gourinchas qui a toujours affirmé que la procédure avait suivi un cours normal et souligné que le débat avait eu lieu, notamment lors de la campagne des municipi-

## CHÂTEAUBERNARD

# Les Jardins de Louise vivent à l'heure tunisienne



Coralie Maurin a apporté de la magie orientale en danses et en costumes à son auditoire. PHOTO S. B.

La résidence de retraite Les Jardins de Louise s'est parée des parfums et couleurs tunisiennes, mercredi 25 février. Au programme : un menu aux saveurs maghrébines suivi d'une démonstration de danse orientale.

Quelques membres du club des aînés de Châteaubernard étaient venus partager cette journée à thème avec les résidents. La grisaille de l'après-midi a laissé place à la magie des « Mille et Une nuits » avec la Saintaise Coralie Maurin. « La danse orientale est pleine de douceur et

de féminité », souffle la professeure pour qui la danse est une passion qui s'enseigne et se transmet depuis trois générations. Coralie Maurin, formée à la rigueur du classique, officie notamment au centre d'animation de Cognac.

« Ondulations, vibrations, accents et huit », sont les mots-clés de la discipline qui s'avère souvent libératrice. « Les femmes découvrent leur corps, se réconcilient avec elles-mêmes. » Le public des Jardins de Louise a apprécié.

**Sandra Balian**

re- une niche de renseignements.

nt  
ns-

## La bonne date pour Otor Godard

S Une erreur de date s'est glissée dans notre article consacré à DS Smith Packaging, paru dans notre édition d'hier. Ce n'est pas en 1963 mais en 1983 que la Maison Godard est entrée dans le giron du groupe Otor, pour devenir Otor-Godard. Ce groupe a été absorbé par DS Smith en 2010.